

<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article38>



Pourquoi l'USEP ?

- Sports et USEP -



Date de mise en ligne : mercredi 6 janvier 2010

Copyright © École du Pain Perdu de Beaumont en Véron - Tous droits

réservés

L'USEP, mouvement sportif, associatif, éducatif et philosophique a signé avec le Ministère de l'Éducation nationale une convention* précisant sa mission de service public.

*Convention MEN de l'USEP du 27 juin 2007

Article 1 - La mission de service public confiée à l'USEP par le Ministère portera sur :

[-] la construction d'une véritable culture sportive par l'organisation de rencontres adaptées à l'âge des enfants ;

[-] la contribution à l'engagement civique et social des enfants par leur responsabilisation progressive dans le fonctionnement de l'association d'élève.

Article 2 - L'USEP s'engage à développer toutes les actions visant à accompagner, enrichir et diversifier les enseignements scolaires, en particulier [à]

[-] en développant des pratiques associatives et des projets pédagogiques ouvrant les rencontres à des approches transversales (citoyenneté, santé, culture, sécurité routière...).

L'USEP doit donc renforcer l'action de l'élève, notamment dans le domaine transversal de la santé.

L'USEP contribue ainsi aux efforts de l'élève conduits dans la perspective d'atteindre les objectifs posés par l'institution (notamment, ceux qui prévoient la prise en compte de la santé), tant dans les programmes de 2008 que dans le socle commun de connaissances et de compétences de 2005. L'USEP va au-delà, en offrant une valeur ajoutée au travers de la mise en œuvre d'un projet d'éducation globale pour l'enfant.

2. Les visées éducatives liées à la santé dans les programmes de l'élève primaire

a) Le socle commun de connaissances et de compétences

La référence à l'éducation à la santé est présente, d'une manière explicite, dans le premier palier (compétences attendues à la fin du CE1) pour la maîtrise du socle commun au travers de la compétence n°7 : « appliquer des règles élémentaires d'hygiène » (p. 20), (2).

Cependant, un croisement entre les compétences 6 et 7 (compétences sociales et civiques, autonomie et initiative) et les dix compétences psychosociales nécessaires au développement de l'estime de soi et à la lutte contre les pressions de la vie, deux éléments majeurs de créer un environnement favorable pour l'efficacité de l'éducation à la santé, montre l'interdépendance des deux domaines.

Compétences psychosociales Compétences 6 et 7 du socle commun

Savoir résoudre les problèmes

Pourquoi l'USEP ?

Savoir prendre des décisions

Avoir une pensée créatrice

Avoir une pensée critique

Savoir communiquer efficacement

Être habile dans les relations interpersonnelles

Avoir conscience de soi

Avoir de l'empathie pour les autres

Savoir gérer son stress

Savoir gérer ses émotions

Charte d'OTTAWA de 1986 : 1^{ère} conférence mondiale pour la promotion de la santé
Compétences sociales et civiques

Respecter les autres et les règles de vie collectives

Pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles

Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de communication

Appeler les secours : aller chercher de l'aide auprès d'un adulte

L'autonomie et l'initiative

Changer, questionner, justifier un point de vue

Travailler en groupe et s'engager dans un projet

Maîtriser quelques conduites motrices

Se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée

Appliquer des règles d'hygiène

b) Les programmes de l'école primaire

Pourquoi l'USEP ?

L'Éducation à la santé vise à créer pour les enfants, un environnement favorable à la mise en place de saines habitudes de vie et au développement de compétences susceptibles, d'une part, d'influencer de manière positive sur leur santé et leur bien-être et d'autre part de favoriser une « estime de soi » positive.

« Le véritable moteur de la motivation des élèves réside dans l'estime de soi que donne l'apprentissage maternel et l'exercice aussi. [à€] Il faut également que chaque élève puisse s'épanouir par une pratique sportive quotidienne. » (p. 10), (2).

Les programmes de 2008, à l'école maternelle comme au CP et au CE1, affichent certains éléments importants pour la construction de l'environnement nécessaire à la réussite de l'éducation à la santé.

A l'école maternelle

L'école maternelle est un lieu déterminant dans le rapport de l'enfant aux apprentissages scolaires mais aussi pour son épanouissement personnel.

« En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle laisse à chaque enfant le temps de s'accoutumer, d'observer d'imiter, d'explorer, de chercher, d'essayer en évitant que son intérêt ne s'étiolle ou qu'il ne se fatigue. Elle stimule son désir d'apprendre et multiplie les occasions de diversifier ses expériences et d'enrichir sa compréhension. Elle appuie sur le besoin d'agir, le plaisir du jeu. » (p. 12), (2).

Agir et s'exprimer avec son corps

« L'activité physique et les expériences corporelles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant. Elles sont l'occasion d'explorer, de s'exprimer, d'agir dans des environnements familiers, puis, progressivement, plus inhabituels. Elles permettent de se situer dans l'espace. L'enfant découvre les possibilités de son corps ; il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés et à fournir des efforts tout en modulant son énergie. Il exprime ce qu'il ressent, nomme les activités et les objets manipulés ou utilisés, dit ce qu'il a envie de faire. » (p. 15), (2).

Découvrir le monde à « Découvrir le vivant

« Les enfants découvrent les parties du corps et les 5 sens : leurs caractéristiques et leurs fonctions. Ils sont intéressés à l'hygiène et à la santé, notamment à la nutrition. Ils apprennent les règles élémentaires de l'hygiène du corps. Ils sont sensibilisés aux problèmes de l'environnement et apprennent à respecter la vie. » (p. 15), (2).

Au cycle des apprentissages fondamentaux (CP et CE1).

Le passage à l'école élémentaire est un moment privilégié pour l'enfant dans sa conquête de l'autonomie : il acquiert une motricité mieux coordonnée, il découvre de nouveaux concepts et il maîtrise la lecture d'une manière de plus en plus affirmée.

La pratique d'activités physiques et/ou sportives joue un rôle important dans le développement de

l'enfant et lui permet de grandir harmonieusement.

« Il faut également que chaque élève puisse s'épanouir par une pratique sportive quotidienne » (p. 10), (2).

Éducation Physique et sportive

« L'éducation physique vise le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices et offre une première initiation aux activités physiques, sportives et artistiques. Tout en répondant au besoin et au plaisir de bouger, elle permet de développer le sens de l'effort et de la persévérance. Les élèves apprennent à mieux se connaître, à mieux connaître les autres ; ils apprennent aussi à veiller à leur santé. » (p. 18), (2).

Découverte du monde « Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets

« Ils apprennent quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives. Ils comprennent les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et ils apprennent à respecter l'environnement » (p. 19), (2).

Instruction civique et morale

« Ils reçoivent une éducation à la santé et à la sécurité. Ils sont sensibilisés aux risques liés à l'usage de l'Internet. Ils deviennent une information adaptée sur les différentes formes de maltraitances. » (p. 19), (2).

Notons que, au regard des programmes 2008, les élèves reçoivent une éducation à la santé et à la sécurité et ils apprennent quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives.

C. L'USEP PROPOSE D'ALLER PLUS LOIN :

L'USEP rend l'enfant acteur de ses apprentissages.

Un enfant acteur est un enfant motivé : la première étape sera de créer chez lui le goût de la pratique physique et sportive. Pour cela, l'enfant sera conduit à prendre conscience des émotions diverses et intenses qui le traversent lors de la pratique d'activités physiques. Exprimer verbalement ces émotions, mettre des mots, les nommer puis échanger ses impressions, mieux comprendre ce qui a été vécu pour mieux gérer son activité physique et les émotions qu'elle génère, telles seront les différentes étapes d'une approche « réflexive » de la pratique physique.

C'est cette approche, développée par l'USEP, qui permettra à l'enfant d'acquiescer les compétences nécessaires à la maîtrise et au développement de son capital santé.

La conception de l'USEP en matière d'éducation à la santé se décline au travers de la prise en compte de la notion de plaisir dans l'activité physique et de l'intégration de la communauté éducative au sein du projet. Elle précise la démarche qui conduit l'enfant vers des actes réfléchis et raisonnés ainsi que la place de l'éducation à la santé dans le cadre de l'association USEP, d'une part et de la

rencontre USEP, dâ€™autre part.

1. Prise en compte de la notion de plaisir

Dans la continuité de ses objectifs et de ses actions qui cherchent à développer le goût et la culture d'une pratique physique équilibrée et basée sur le plaisir, l'USEP veut aider l'enfant à devenir acteur de sa santé par l'acquisition de compétences lui permettant d'adopter des comportements réfléchis, éclairés et responsables.

Pour développer le goût d'une pratique physique et sportive équilibrée, la réflexion des enfants sera orientée, lors de la pratique des activités physiques et lors des rencontres sportives, vers la problématique du plaisir et des émotions ressenties. « Il s'agit alors d'aborder le corps comme un corps sensible plus qu'un corps machine, apprendre à mettre des mots sur le vécu corporel, identifier des sensations, des états de bien-être et de mal-être afin d'avoir une meilleure perception de son corps. » (Mireille Duirat-Elia, revue Hyper EPS, n°225 de juin)

L'USEP s'appuie alors sur les trois partis pris suivants dans le cadre de l'éducation à la santé :

Le plaisir de la dépense physique est le parti pris contre la sédentarité : Le plaisir de la connaissance de soi est le parti pris d'une relation à soi constructive. par une approche des activités physiques et sportives : Le plaisir dans la relation aux autres, est le parti pris de l'éducation citoyenne :

Avoir une pratique régulière et équilibrée ainsi que le goût de l'effort. Être à l'écoute de soi, de son corps, comprendre son fonctionnement. Connaître ses possibilités, se situer. Réaliser un projet collectif, et appartenir à un groupe

À court terme, il faut donner à l'enfant les moyens de repérer les éléments en rapport avec sa santé, dans sa pratique physique et sportive ainsi que dans ses comportements.

À moyen terme, l'action éducative de l'USEP concernant l'éducation à la santé doit permettre à l'enfant de vivre des situations, d'y chercher les règles à respecter tout en comprenant l'intérêt, de s'approprier des connaissances et de débattre de celles-ci avec ses pairs et avec des adultes.

Enfin, à long terme, l'enfant, futur citoyen, doit adapter et transformer son comportement.

2. Le rapprochement des acteurs et la mise en place de projets

S'associer avec les partenaires de la communauté éducative pour mettre les efforts en commun et se soutenir mutuellement dans les actions à réaliser, permettra la mise en place d'un cadre cohérent qui renforcera les messages et aidera l'enfant à se repérer et à se construire.

L'USEP est un levier privilégié pour la création d'un univers de vie et de santé qui dépasse les frontières de l'école. En effet, l'implication des parents, premiers garants de la santé de leur enfant, au sein de l'association d'école et lors des rencontres permet de construire une école où l'on est bien.

Mise en place du projet

Pourquoi l'USEP ?

Mettre en place le projet d'éducation à la santé par les activités physiques et sportives au sein de l'association USEP école dans le cadre du projet école permet de laisser toute sa place à chacun des acteurs. L'implication plus large des différents interlocuteurs de la communauté éducative augmentera l'efficacité du projet pour atteindre plus facilement les effets recherchés.

Conditions favorables à la réussite d'un tel projet :

« une continuité de l'action inscrite dans la durée, au sein et hors de l'école, quel que soit le niveau de la classe,

[-] une implication de toute la communauté éducative,

[-] des aides et des soutiens apportés par des partenaires en accord avec les visées du projet,

[-] une communication sur les pratiques « santé » lors des temps forts que sont les rencontres USEP (occasions d'explicitation, d'échanger, de se projeter et de dépasser l'implicite).

3. La démarche USEP

L'USEP a choisi le parti pris d'une démarche d'éducation populaire basée sur les principes suivants :

a) Partir des représentations des enfants, par l'utilisation de méthodes actives pour :

[-] faire prendre conscience à l'enfant de ses conduites et de celles des autres,

[-] susciter des réflexions et interrogations.

b) Permettre des apprentissages :

[-] en développant des compétences psychosociales : savoir résoudre des problèmes et prendre des décisions, développer une pensée créative et critique, savoir communiquer efficacement et être habile dans les relations interpersonnelles, avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres, savoir gérer son stress et ses émotions,

[-] en apportant des connaissances,

[-] en favorisant le développement de ses capacités physiques.

Cette démarche conduira l'enfant à AGIR, CONNAÎTRE, CHOISIR, DÉCIDER.

Il est indispensable que l'éducateur veille à :

[-] favoriser une éducation au choix sans mettre de jugement (bien ou mal) sur les opinions exprimées par

l'enfant,

[-] prendre en compte tant l'unicité de chaque personne que la part personnelle de la santé que sont les facteurs individuels et l'environnement social de vie,

[-] favoriser les échanges entre pairs pour amener l'enfant à découvrir d'autres façons de faire, d'autres façons d'être, et lui permettre de partager des connaissances,

[-] inscrire les actions sur une durée suffisamment longue.

Cette démarche guidera L'ENFANT VERS DES ACTES DE PLUS EN PLUS RAISONNÉS ET RAISONNÉS.

4. L'association USEP

Le projet d'éducation à la santé se construit, se développe et se vit au sein de l'association USEP.

Celle-ci, force de proposition au sein de la communauté éducative, levier pour développer l'axe « santé » d'un projet d'école, est un lieu privilégié de rencontre entre les différents acteurs de l'éducation à la santé de l'enfant (école, parents, collectivités).

L'association USEP :

[-] permet à l'enfant d'appréhender un mode de vie sain : habitudes de pratique physique et d'hygiène de vie,

[-] vise le bien-être en favorisant un climat positif au sein de l'école,

[-] propose une pratique d'activités physiques pour tous.

5. La rencontre USEP

Dans la vie de l'association USEP et dans le déroulement du projet « Santé », la rencontre est un moment fort, extrêmement important.

Les moments de rassemblement que sont les rencontres sportives, sont alors l'occasion,

pour les enfants de :

développer le goût d'une pratique physique saine et équilibrée,

déprouver le plaisir de pratiquer, d'échanger, de se situer par rapport aux autres et par rapport à soi,

Pourquoi l'USEP ?

découvrir de nouveaux espaces, de nouvelles techniques, de nouvelles sensations à l'occasion de moments particuliers,

mettre en acte des pratiques adaptées de l'hygiène de vie dans les domaines de l'alimentation, de l'hygiène corporelle, des rythmes de vie.

Ces usages participeront à la formation d'un futur citoyen, permettront la mise en acte des réflexions menées tout au long de l'année et favoriseront la pratique physique et sportive.

pour les adultes impliqués dans la rencontres de :

proposer à tous les enfants une expérience de rencontre sportive dans des conditions sécurisantes en favorisant un climat d'échanges et de bien-être,

être exigeant sur les conditions de pratique et sur le respect d'une attitude dans la relation entre l'adulte et l'enfant qui permette de favoriser l'estime de soi,

faire vivre des habitudes de pratique physique et de l'hygiène dans des lieux souvent inhabituels et à l'occasion de moments particuliers,

instaurer le respect de règles de sécurité, de règles du « vivre ensemble » et de règles concernant le respect de l'environnement,

être vigilant quant au respect des rythmes de vie (transport, horaires, possibilités de se reposer, temps d'activité physique et intensité) et des règles de l'hygiène,

impliquer la communauté éducative dont les parents, dans une démarche « santé »,

partager et mettre en pratique, avec les parents et les autres partenaires, les préoccupations de santé du projet (mettre en mots et prendre conscience de comportements, acquiescer des habitudes de vie saine),

inciter ou renforcer la participation des collectivités territoriales,

coordonner les apports de partenaires concernés par ce thème.

et pour tous, à l'occasion de la succession des rencontres permettra de :

impliquer les enfants dans une réflexion continue sur la santé, à changer sur ce thème, mettre en pratique et communiquer dans et hors de l'école,

proposer des activités physiques variées qui suscitent des émotions diverses,

faire le point (évaluation intermédiaire) sur l'avancement du projet « santé ».

Pourquoi l'USEP ?

Tout en suscitant l'envie de pratiquer, la rencontre permet de donner un éclairage fort aux objectifs de santé.

(1) Ces principes sont respectivement inscrits dans les articles 25 et 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme votée en 1949 ainsi que dans les articles 24 et 28 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée en 1989.

(2) Extrait des horaires et programmes d'enseignements de l'école primaires 2008, BO n°3 du 19 juin 2008, numéro hors série